

"Rouget de Lisle"

collège



1 rue du Béarn  
SCHILTIGHEIM

**schilick**  
VILLE DE  
SCHILTIGHEIM

## SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Des études  
normales !

E.P.S.

Entraînements  
de football au  
collège

U.N.S.S.  
Futsal

Entraînements et  
matches avec  
mon club



= **réussir ses études en progressant dans sa passion sportive.**

Votre enfant qui entrera au collège en Septembre 2024 en classe de 6<sup>ème</sup> a la possibilité d'intégrer cette section sportive football.

Alors, faites comme tous les élèves qui ont la chance de suivre une scolarité sportive :

**INSCRIVEZ-VOUS !**

**Document à conserver**

☎ : 03 88 33 71 38 - 📠 : 03 88 33 60 97 - mail [ce.0670066h@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0670066h@ac-strasbourg.fr)

# SECTION SPORTIVE FOOTBALL

→ POUR VIVRE SA PASSION DANS LE CADRE SCOLAIRE

**Objectifs** : *La réussite scolaire et l'épanouissement de votre enfant en réalisant sa passion.*

- Permettre à de jeunes sportifs de concilier des **études normales** et une **pratique sportive intense**.
- Permettre à ces jeunes d'accéder à l'élite départementale, régionale ou nationale.
- Susciter des vocations d'éducateurs sportifs.

**Avantages** : *Bénéficier des meilleures conditions pour réussir sa scolarité et progresser en football*

- Aménagement de l'emploi du temps scolaire
- Des entraînements qui ne seront pas les mêmes jours que les leçons d'E.P.S.
- Utilisation des installations du Stade de l'Aar (terrain synthétique)
- Encadrement diplômé en relation avec le Sporting club de Schiltigheim (=club support)

**Programme** :

- Un travail technique = la prise du ballon, la conduite, la passe, le tir, le jeu de tête, les gestes défensifs.
- Un travail tactique = l'apprentissage d'éléments de jeu, l'éducation des choix, les organisations et les animations de jeu.
- Un travail physique = amélioration de l'endurance, de la vitesse, de la psychomotricité, renforcement musculaire.
- Un travail des capacités psychologiques = la concentration, le mental de gagnant, la notion d'effort et de persévérance, le respect des règles et des personnes.

**Formalités administratives** :

- Admission sur concours d'entrée et examen du dossier scolaire.
  - Etre bon footballeur, motivé et licencié en club.
  - Avoir un dossier scolaire satisfaisant.
  - La section sportive scolaire s'adresse aux élèves du secteur de recrutement des collèges de SCHILTIGHEIM et de BISCHHEIM.

**Encadrement** :

- M. LANGLOIS Yannick → Professeur d' E.P.S. au collège

**Réunion d'information** destinée aux parents et futurs élèves jeudi 21 mars à **17 h 30 au collège**

**Date limite d'inscription** : Lundi 25 mars 2024

**Tests Football** : Mercredi 27 mars 2024 au Stade Municipal de l'Aar de 13h00 à 16h

**Document à conserver**

"Rouget de Lisle"

collège



1 rue du Béarn  
SCHILTIGHEIM

**schilick**  
VILLE DE  
SCHILTIGHEIM

## SECTION SPORTIVE FOOTBALL

### FICHE DE CANDIDATURE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ Père, Mère, Tuteur (1) de  
l'élève (nom et prénom) \_\_\_\_\_  
adresse \_\_\_\_\_ ☎ \_\_\_\_\_

qui entre en septembre en classe de 6<sup>ème</sup> sollicite son inscription en section sportive football.

➤ Ecole primaire et Nom du Professeur des écoles \_\_\_\_\_

(Joindre une copie des bulletins du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> trimestre)

➤ Licencié dans le club de football suivant \_\_\_\_\_

Catégorie \_\_\_\_\_ Equipe 1 – 2 – 3 (entourer le bon numéro)

Nom de l'entraîneur \_\_\_\_\_ Tel \_\_\_\_\_

Nombre d'années de pratique du football en club \_\_\_\_\_ poste privilégié \_\_\_\_\_

#### **Cette inscription ne sera définitive qu'après passage avec succès**

- ➔ Des épreuves de football du Mercredi 27 mars (de 13h00 à 16h au stade de l'Aar).
- ➔ Et de l'examen du dossier scolaire qui sera examiné par la commission d'admission en section football scolaire. (apporter les bulletins du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestre 2023 ou le premier semestre 2023)

**Dans TOUS LES CAS, dérogation ou non, l'affectation en 6<sup>e</sup> est prononcée par l'Inspecteur d'Académie.** L'inscription au collège ne pourra se faire qu'après l'affectation.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signatures des parents, Signature de l'enfant**

**Document à rendre au collège avant le lundi 25 mars 2024.**

☎ : 03 88 33 71 38 - 📠 : 03 88 33 60 97 - mail ce.0670066h@ac-strasbourg.fr